

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Décembre 2024

Référence
D2024_37

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Vote
à l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le Jeudi 19 Décembre 2024 à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de Charmont-en-Beauce s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/12/2024.

Présents : Mme PRUNET Delphine, Maire, M. MALON Stéphane, Mme PION Gabrielle, M. JOLIN Lionel, M. MENAULT Miguel, Mme PERON Adeline, M. BELTOISE Antony, Mme LAROYE Aurélie, M. LE MOAL David

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAUVERVALD Margaux à Mme PRUNET Delphine

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Pithiviers
Le : 20/12/2024
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme PERON Adeline

Objet de la délibération : Demande de subvention au Département au titre de l'appel à projet d'intérêt communal (volet 3)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu la délibération D2024-28 portant acceptation du devis de l'entreprise YOU;

Considérant la nécessité de faire procéder aux finitions entourant le Centre Technique Municipal ainsi que l'aire de stationnement situé 2 rue de la Marie, parcelle cadastrée F n°110;

Considérant que cet aménagement est éligible au volet 3 auprès des services du Conseil Départemental du Loiret

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE

ARTICLE 1

Le plan de financement suivant :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Finitions et aire de stationnement	16 317.40 €	19 580.88 €	Département Volet 3	13 053.92 €	13 053.92 €
			Autofinancement	3 263.48 €	6 526.96 €
Total	16 317.40 €	19 580.88 €		16 317.40 €	19 580.88 €

ARTICLE 2

Sollicite l'aide du Département pour ces travaux au titre du Volet 3 au taux le plus favorable

ARTICLE 3

Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de candidature au Département et à signer toutes les pièces s'y rapportant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/12/2024
Le Maire
Delphine PRUNET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.